



**HAL**  
open science

# La représentation de la “librairie” dans les mazarinades

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. La représentation de la “librairie” dans les mazarinades. Mathilde Bombart; Sylvain Cornic; Edwige Keller-Rahbé; Michèle Rosellini. “ A qui lira ”. Littérature, livre et librairie en France au XVIIe siècle, Narr, 2020, Biblio 17. hal-03275495

**HAL Id: hal-03275495**

**<https://univ-artois.hal.science/hal-03275495v1>**

Submitted on 29 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La représentation de la « librairie » dans les mazarinades

Claudine Nédelec

Université d'Artois (Textes et Cultures)

De nombreuses mazarinades – à commencer par *Le Mascurat*<sup>1</sup> de Naudé – mettent en scène le geste même par lequel ces libelles, chansons et « placards », sont produits et diffusés, dans cette période si particulière de ce point de vue que fut la Fronde, entre 1649 et 1653. Mon propos n'entend nullement revenir sur les travaux historiques et érudits concernant la presse de la Fronde, qu'il s'agisse de ceux de Christian Jouhaud, d'Orest Ranum ou d'Hubert Carrier<sup>2</sup>, pour faire la part entre le réel et l'imaginaire ; en postulant que nous avons affaire, avec les libelles, et notamment avec les libelles « burlesques », à de la *littérature*, il s'agit d'étudier les *représentations* du réel, et leurs composantes esthétiques, en ce qu'elles signifient certes quelque chose du réel, mais aussi l'imaginent et le transforment, dans une tension entre le prosaïsme d'une écriture « naïve » (il s'agit de montrer les choses et les gens tels qu'ils sont), et les déformations grotesques induites par la dérision généralisée qui est le propre de ce « style ».

D'abord, un état des lieux et acteurs du marché, puis quelques réflexions sur cette expérience d'une parole inouïe, dans sa prolifération comme dans la façon dont elle interroge les bienfaits et les limites de la liberté d'expression.

---

1 Naudé, Gabriel. *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième Janvier, jusques à la Declaration du premier Avril mil six cens quarante-neuf*. Sln : 2 éditions [1649 et 1650, 492 p. et 717 p.].

2 Jouhaud, Christian. *Mazarinades : la Fronde des mots*. Paris : Aubier, 1985 ; Ranum, Orest. *The Fronde: a French Revolution (1648-1652)*. New York : W.W. Norton, 1993 ; Carrier, Hubert. *La Presse de la Fronde (1648-1653)*. Genève : Droz, 1989, 2 vol.

## Le marché des libelles

### *Les lieux*

C'est icy, le lieu des nouvelles,  
 Où se debitent les plus belles :  
 C'est icy, le grand rendez-vous,  
 Des plus sages & des plus fous :  
 [...]  
 C'est icy, que les Politiques,  
 Produisent d'exemples antiques,  
 Pour & contre l'administration,  
 De ceux de contraire nation<sup>3</sup>.  
 [...]  
 C'est icy que les Visionnaires  
 Viennent conter à ces Libraires,  
 Leurs resveries, & leurs songes  
 Qui ne sont rien que mensonges :  
 Enfin c'est icy, qu'un chacun  
 Parle de l'interest commun ;  
 Et où, tous les beaux esprits  
 Debitent ce qu'ils ont appris.<sup>4</sup>

C'est du Palais de Justice, centre du commerce parisien des livres, que parle cet auteur ; on remarque qu'il le distingue en tant que lieu d'une production définie comme relativement savante. C'est probablement par antithèse avec un autre lieu essentiel de la diffusion parisienne des libelles, le Pont-Neuf<sup>5</sup>. Sur le mode de la déploration, voici ce qu'en écrit l'auteur du *Prédicateur déguisé* :

Oüy certes, depuis cette mal-heureuse guerre la Samaritaine est devenuë la Bibliotheque commune de tout Paris ; c'est l'Academie où l'on dispute de toutes les affaires du temps ; la licée où toutes les difficultez du monde se resoudent ; l'Escolle où l'on traite de toutes sortes de matieres ; la Sorbonne universelle où l'on propose les cas de conscience [...].<sup>6</sup>

---

3 Mazarin et ses Italiens.

4 *Le Politique burlesque dédié à Amarante*, par S.T.F.S.L.S.D.T. Paris : 1649, p. 27.

5 Voir Carrier, H., *op. cit.*, t. II (*Les hommes du livre*), chap. 2, 3 (« Les procédés de diffusion »).

6 Cité par Carrier, H., *ibid.*, p. 177 [sl : 1649].

Trois catégories d'acteurs sont présentes sur la scène des mazarinades, les auteurs, les libraires-imprimeurs, les colporteurs... même s'il y a parfois un certain flou entre ces catégories. Ainsi, *Le Burlesque remerciement des Imprimeurs et Colporteurs* commence par : « Filles du ciel, gentilles Muses/ Qui n'estes laydes ni camuses,/ Obligez tant vos Imprimeurs/ Qu'ils puissent devenir rimeurs »<sup>7</sup>.

### *Les acteurs*

#### *Auteurs*

Les mazarinades burlesques les présentent volontiers comme de simples profiteurs d'une source de revenus au fond sans grand risque pour eux, puisqu'ils écrivent sous l'anonymat, et que ce sont généralement les imprimeurs-libraires qui sont poursuivis (d'où l'absence fréquente d'adresse). Selon l'auteur de *La Nocturne chasse du Lieutenant civil*, la fuite de Mazarin et du roi (en janvier 1649) provoqua « Une démangeaison d'écrire » et « Mit au vent, dit-on, dans Paris,/ Tant de plumes et tant d'écrits/ A muse pauvre et mercenaire »<sup>8</sup>. D'où *L'Adieu et le désespoir des auteurs et des écrivains* :

Hélas ! puisque la paix est faite,  
Il nous faut sonner la retraite ?  
Nous ne pouvons plus dans Paris  
Faire rouler avec grands cris  
Les pièces que nostre génie  
Inventoit pour la compagnie  
De messieurs les colleporteurs,  
Aussi bien que nous grands menteurs.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> *Le Burlesque remerciement des Imprimeurs et Colporteurs aux auteurs de ce temps*. Moreau, Célestin. *Choix de Mazarinades*. Paris : J. Renouard, 1853, 2 vol., t. I, p. 471 [sl, 1649].

<sup>8</sup> *La Nocturne chasse du Lieutenant civil*, *ibid.*, t. I, p. 494 [Paris : par la Société typographique du païs Grecque et Latin, au mont Parnasse, sd (1649)].

<sup>9</sup> *L'Adieu et le désespoir des auteurs et des écrivains de libelles de la guerre civile, en vers burlesques*, *ibid.*, t. I, p. 520 [Paris : C. Morlot, 1649].

Au fond, seul leur importe de tirer de leur plume de quoi bien boire, bien manger et courir la gueuse...

Le lucre et la nécessité,  
 Le plaisir et la volupté,  
 Dans la passée conjoncture,  
 Nous ont contraints, je vous assure,  
 De forcer nos corps et nos sens  
 Pour faire trois mille cinq cents  
 Odes, Poèmes, ou Libelles  
 Qui remplissent nos escarcelles  
 D'argent que selon nos désirs  
 Nous employons pour nos plaisirs !<sup>10</sup>

L'auteur du *Burlesque remerciement* feint de se plaindre des maux de tête que leur vaut « De composer tant de fracas,/ De fadaïses, de goguenettes/ De bagatelles, de sornettes » ; mais il reconnaît que cela se vend mieux que les ouvrages de piété... et il en remercie ces « Rares Esprits, braves Auteurs,/ Compositeurs de rimes burlesques,/ Inventeurs de rimes grotesques,/ Advocats, Pédants, Escoliers »<sup>11</sup>, ce qui est une indication intéressante sur l'origine sociale de ces auteurs – au coin de la fiction, bien sûr. L'auteur du *Remerciement des imprimeurs* dit même au cardinal qu'

une moitié de Paris imprime ou vend des imprimez ; l'autre en compose ; le Parlement, les Prélats, les Docteurs, les Prestres, les Moines, les Hermites, les Religieuses, les Chevaliers, les Advocats, les Procureurs, leurs Clercs, les Secrétaires de Saint Innocent<sup>12</sup>, les filles

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, t. I, p. 523.

<sup>11</sup> *Ibid.*, t. I, p. 472 et 475.

<sup>12</sup> Les écrivains publics, qui tenaient traditionnellement boutique au cimetière des Saints-Innocents.

## La représentation de la « librairie » dans les mazarinades

du Marais<sup>13</sup>, enfin le Cheval de Bronze et la Samaritaine<sup>14</sup> écrivent et parlent de vous.<sup>15</sup>

Cette image peu valorisée des auteurs de la Fronde se retrouve dans *Le Combat de deux auteurs*, qui raconte une intéressante scène de rue, marquée au coin du réalisme et du burlesque. « Je chante le Combat affreux/ De deux écrivains furieux », qui « Plus horribles que des Lions/ Se [sont] des ja bien fait des niques/ Par cent boutades Poétiques,/ Qui de deux celebres Auteurs/ Ont fait deux illustres frondeurs »<sup>16</sup> dit l'*incipit*... Où mène ce beau début ? Un auteur, Criton, sort de chez lui :

On crioit un cayer nouveau,  
Que l'on debitoit sans manteau<sup>17</sup>,  
Et ce fut peut estre la cause  
Qu'il l'estima trop peu de chose,  
Toutefois comme curieux  
Il voulut s'en informer mieux,  
Ô la dangereuse entreprise  
Criton hautement le mesprise,  
Et nomme en bon François un fat  
L'Autheur de cét escrit d'Estat,  
Dit que cét écrit politique,  
Choque la liberté publique  
Qu'il ne peut souffrir le faquin  
Qui fait debiter ce pasquin.<sup>18</sup>

<sup>13</sup> Les prostituées (ainsi de l'*Ambassade burlesque des filles de joye au Cardinal*, sl, 1649).

<sup>14</sup> Le « cheval de bronze » désigne railleusement la statue équestre d'Henri IV placée en 1614 à l'extrémité de l'île de la Cité, au centre du Pont-Neuf ; la Samaritaine était une pompe, surmontée d'une horloge avec son carillon, et ornée d'une sculpture représentant la rencontre de Jésus et de la Samaritaine. Elle avait été installée au bout du Pont-Neuf, du côté du Louvre, pour alimenter en eau ce quartier de Paris. Quelques mazarinades font effectivement parler ces deux monuments de Paris.

<sup>15</sup> *Remercement des Imprimeurs à Monseigneur le Cardinal Mazarin*, *ibid.*, t. I, p. 290 [Paris : N. Boisset, 1649].

<sup>16</sup> *Le Combat de deux auteurs, sur le sujet de leurs pieces du temps*. Paris : 1649, p. 3.

<sup>17</sup> C'est-à-dire qu'on ne cherche pas à débiter en secret.

<sup>18</sup> *Le Combat de deux auteurs*, *op. cit.*, p. 5.

Mais il est entendu de l’auteur de celui-ci, qui le provoque en duel... pour de rire ! Car l’appât du gain – et la couardise assez commune aux gens de lettres – font que leurs combats de plume ne vont pas jusqu’au sang, chacun se disant à part soi : « Mieux vaut en sortir brague nette/ Et n’avoir point à rougir sa brette »<sup>19</sup>.

Malgré les prétentions, récurrentes dans les titres, à dire la vérité, nul ne semble croire à la sincérité de ces auteurs : « De dire par quelle espérance/ D’honneur, de gain, ou de vengeance,/ Les bons et les mauvais Auteurs/ Donnent matière aux Imprimeurs/ C’est ce que je ne puis bien dire »<sup>20</sup>, écrit Laurent de Laffemas, frondeur modéré... Outre le service de plume qu’ils exercent pour leurs protecteurs, mécènes, ou « employeurs », on peut relever un motif personnel, souligné par Scarron, et l’auteur de *La Miliade*, entre autres : le fait que Mazarin se soit montré particulièrement avare en gratifications pour les écrivains, ou plutôt « raquedenase »<sup>21</sup>.

### *Imprimeurs*<sup>22</sup>

*L’Adieu et le désespoir des auteurs* montre les imprimeurs négociant pour obtenir du texte contre quelques sous « pour boire chopine »<sup>23</sup>... et plus si la pièce se vend – mais, selon les imprimeurs, il y a toujours mévente ! Commercialement, à qui profite le crime ? Pour l’auteur du *Politique*

---

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 3-4.

<sup>20</sup> [Laffemas, Laurent de]. *Lettre à Monsieur le Cardinal, burlesque*. Moreau, C. *Choix de mazarinades, op. cit.*, t. I, p. 299 [Paris : A. Cotinet, 1649].

<sup>21</sup> « Terme populaire qui se dit des gens fort avares [...]. Ce mot vient de racle denare [râcle denier] » (Furetière, *Dictionnaire universel*). [Scarron, Paul]. *La Mazarinade* [sur la copie imprimée à Bruxelles, 1651], *Œuvres*. Paris : J.-F. Bastien, 1786, t. 1, pp. 283-296, p. 285 ; *La Miliade ou l’eloge burlesque de Mazarin, pour servir de piece de carnaval* (sl : 1651) parle de « raguedanazerie » (p. 24).

<sup>22</sup> Voir Carrier, H. *op. cit.*, t. II, chap. 2, 1 (« Imprimeurs et libraires ») : « presque 250 imprimeurs et marchands-libraires de mazarinades, soit la quasi-totalité de l’imprimerie parisienne » (p. 125), très souvent sous l’anonymat, mais « pas les plus grands imprimeurs du temps » : H. Carrier cite Antoine Estienne, Pierre Rocolet, Antoine Vitré, Sébastien Cramoisy (p. 127).

<sup>23</sup> Moreau, C. *Choix de mazarinades, op. cit.*, t. I, p. 521.

*burlesque*, les acheteurs « payent deux liards du cahier »<sup>24</sup>, et pour celui du *Burlesque remercement*, il faut compter vendre à « Six deniers pour quatre feuillets »<sup>25</sup> ; dans l'*Entretien politique de Jaquelon et de Cateau*, l'une d'elles, tout à fait consciente qu'elles sont « enregistrées », ou qu'elles ne sont que personnages de fiction, déclare : « Je gage que les colporteurs vendront notre entretien pour un sol tapé »<sup>26</sup>. Les prix sont donc minimes, mais cela n'a pas empêché certains d'avoir bien profité :

Sans tous ces petits rogatons,  
 Sans les Condés et les Gastons,  
 Sans les pasquils et vaudevilles  
 Sans les écrits des plus habiles,  
 Sans Rivière et sans Cardinal,  
 Nous allions souffrir bien du mal. [...]  
 Les Libraires, la Librairie,  
 Les Imprimeurs, la Confrérie,  
 Les Relieurs et les Colporteurs  
 Eussent souffert de grands malheurs.

Heureusement, dans ce temps de crise économique pour la « librairie », « Les sols, les deniers pesle-mesle/ Tombent sur nous comme la gresle »<sup>27</sup> dès que paraît quelque nouveauté, car les imprimeurs peuvent faire « monter les prix » quand la pièce a du succès. L'auteur du *Remercement des Imprimeurs à Monseigneur le Cardinal Mazarin* l'en loue ironiquement : « graces à Dieu, et à vostre Eminence, Monsieur saint Jules nostre second

---

<sup>24</sup> *Le Politique burlesque*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>25</sup> Moreau, C. *Choix de mazarinades*, *op. cit.*, t. I, p. 471. Un sol (tournois) vaut quatre liards, ou douze deniers ; le prix indiqué est donc identique, soit ½ sol pour quatre feuillets = un cahier. Selon Furetière, le sol est une pièce de menue monnaie.

<sup>26</sup> *Entretien politique de Jaquelon et de Cateau*. Cité par Moreau, Célestin. *Bibliographie des mazarinades, publiée pour la Société de l'histoire de France*. Paris : J. Renouard et Cie, 1850, 3 vol., t. I, p. 363 [sl : 1649]. Ici, le prix est un peu plus élevé, puisque le sol tapé vaut 25% de plus que le sol.

<sup>27</sup> *Le Burlesque remercement*. Moreau, C. *Choix de mazarinades*, *op. cit.*, t. I, p. 471 et 472.



patron, nous sommes aujourd'hui les mieux accommodés ; et nous craignons plus de manquer d'ancre et de papier, que de pain et de vin, ny de viande »<sup>28</sup>.

Mais cela suscita le mécontentement des libraires « installés », et « sérieux » : une mazarinade, *Les Contens et mescontens, sur le sujet du Temps*<sup>29</sup>, met parmi les contents (ceux qui tirent parti des troubles) les imprimeurs et colporteurs, mais au rang des mécontents les relieurs et les libraires, parmi les métiers d'art et les métiers de la mode. Une lettre de Saintot relate une assemblée des principaux libraires chez le Lieutenant civil, afin de mener une « chasse à ces échoppes de libraires et colporteurs, lesquels ne vendent plus rien que bien secrètement »<sup>30</sup>, ce que déplore la *Requête des marchands libraires du Pont-Neuf*<sup>31</sup>.

Si bien que l'image des imprimeurs les plus impliqués reste celle de gagne-petit, n'hésitant pas à produire des contrefaçons quand ils sont en mal de copie<sup>32</sup>, soit misérables, soit grotesques, ou les deux – tel Nicolas Vivenay. C'est dans la taverne qu'il attend qu'on lui livre copie, avant de gagner sa boutique, où l'on trouve « [...] un torrent de belles choses/ Un ramas de rhimes & de Proses/ Plus beau que celui de Quinet », et où se mêlent grotesquement matériel d'imprimeur et de cuisine. Là se pressent auteurs en mal d'impression et lecteurs avides de nouveautés, si bien que « Vivenet n'appréhende pas/ De tomber dedans la mal-aise/ Il vent pieces

---

28 *Ibid.*, t. I, p. 290.

29 Paris : 1649.

30 Citée par Moreau, C. *Bibliographie des mazarinades, op. cit.*, t. I, p. 224.

31 *Requête des marchands libraires du Pont-Neuf, Présentée à Nosseigneurs de la Bazoche, en vers burlesques*. Sl : 1650. Sur ce point, voir Carrier, H., *op. cit.*, t. II, p. 178-179.

32 Voir *Le Revers du mauvais temps passé* : « Cher lecteur, tu seras averty que t'ayant fait present de mon Journal Poëtique de la guerre parisienne, comme aussi de mes Visions nocturnes, l'on me menasse de les contrefaire & ainsi me dérober mon travail. [...] Je te prie au moins de n'en point acheter d'autre impression que celle de la Veufve Coulon » (cité par Carrier, H., *ibid.*, t. I, p. 145).

bonnes & mauvaises,/ Sans apprendre le trespas »<sup>33</sup> : cela ne l'empêchera pas d'être arrêté en novembre 1649, et d'être condamné : il s'en sortira bien, en fait<sup>34</sup>...

### *Colporteurs et afficheurs*

« Nous sommes huit cents, voire mille », qui, selon *Le Burlesque remerciement*, crient matin et soir « De rue en rue, de porte en porte »<sup>35</sup> les mazarinades nouvelles. Le colporteur, personnage pittoresque, est souvent mis en scène dans les mazarinades, criant « d'un stentorique gosier »<sup>36</sup> à qui veut l'entendre les nouveaux titres,

[...] sans mettre d'Éminence.  
*Voicy l'Arrest de Mazarin,*  
*Voicy l'Arrest de Mascarin*  
*La Lettre du cavalier George*  
 [...]
 Bref, tout au long de la journée  
 Chascun, comme une ame damnée,  
 S'en va criant par-cy par-là  
 Et vers, et prose, et cœtera  
 Il n'importe pas sous quel titre.<sup>37</sup>

---

33 *Description de la boutique à Vivenay. Caprice*. Paris : J. Brunet, 1649, p. 4 et p. 7.

34 Nicolas Vivenay : « Imprimeur ordinaire de Monseigneur le Prince [de Condé] (1651-1652). - Reçu maître le 23 août 1646. Établi plus tôt, il a été obligé de revendre sa première imprimerie avant déc. 1644 à l'imprimeur Honoré Le Beau pour 17 000 l. Pendant la Fronde, imprime et diffuse de nombreuses mazarinades [...]. Arrêté et interrogé le 9 nov. 1649 pour impression de libelles scandaleux. Condamné par sentence du Châtelet de Paris du 12 nov. suivant à 5 ans de galères, il voit sa peine commuée en 5 ans de bannissement par le parlement de Paris ; peine sans doute encore écourtée puisqu'il exerce à nouveau dès juillet 1651 en qualité d'imprimeur du prince de Condé et à ce titre logé dans son hôtel » (source : data.bnf.fr).

35 Moreau, C. *Choix de mazarinades, op. cit.*, t. I, p. 474 et p. 476.

36 *La Nocturne chasse, ibid.*, t. I, p. 495.

37 [Laffemas, Laurent de]. *Lettre à Monsieur le Cardinal, ibid.*, t. I, pp. 298-299.

Le métier devient si lucratif que toutes les petites gens sans ouvrage abandonnent leurs outils et se chargent de paperasses, dans un pullulement à la fois comique et effrayant<sup>38</sup>, malgré les risques du métier<sup>39</sup>.

Une mazarinade hostile aux libelles va jusqu'à imaginer, sur le mode grotesque, que ceux qui ont été calomniés auront la consolation « de les avoir veu traîner & pendre par les ruës, non pas par le Boureau, mais par les Colporteurs, qui se mettent eux mesmes la corde au col, parce qu'ils sont chargez de crimes »<sup>40</sup>. Selon le Cardinal lui-même, « l'on n'entend par les ruës que de nouvelles pieces, jusques à me nommer cardinal burlesque : ce qui a empesché les colporteurs d'avoir faim pendant le blocus »<sup>41</sup>. Mais la diffusion des pamphlets ne se fait pas toujours aussi ouvertement : plusieurs textes parlent de libelles « jetté[s] par plusieurs nuits dans toutes les ruës de Paris »<sup>42</sup>, ou de placards « nuitamment affiché[s] »<sup>43</sup>. Une mazarinade montre même un agent de Mazarin donnant « des relations manuscrites à de certains cabarettiers gagez pour les monstrier à ceux qui vont boire ou manger dans leur maison »<sup>44</sup>.

Naudé, témoin bien informé, a voulu que ses personnages, dont la longue conversation se déroule dans un cabaret d'où l'on entend les bruits de la rue

---

38 Voir *La Bastille conquise*, citée par Carrier, H., *op. cit.*, t. II, p. 167.

39 Voir *ibid.*, p. 170 sq.

40 *Lumières pour l'histoire de ce temps, ou la refutation de tous les Libelles & Discours faits contre l'autorité royale durant les Troubles à Paris*. Paris : 1649, p. 11.

41 *La Conference du Cardinal Mazarin avec le gazetier*. Jouxte la copie imprimée à Bruxelles : 1649, p. 4. De janvier à mars 1649, la Cour s'étant réfugiée à Saint-Germain, les troupes royales assiègent Paris, dont ils bloquent le ravitaillement, pour briser la révolte.

42 *Le Politique burlesque*, *op. cit.*, p. 7 ; voir *Response pour Messieurs les princes au libelle seditieux Intitulé, L'Esprit de paix, semé dans les Ruës de Paris la Nuit du 25. Juin 1652. Piece academique par le sieur de Sandricourt*. Paris : 1652.

43 *Réponse à la prétendue déclaration du roi sur le sujet de la paix, nuitamment affichée, avec les procédures criminelles faites contre les auteurs, afficheurs et leurs complices*. Moreau, C. *Bibliographie des mazarinades*, *op. cit.*, t. III, p. 110-111 [Paris : J. Brunet, 1652].

44 *Le Combat de deux auteurs*, *op. cit.*, p. 29. Voir Carrier, H., *op. cit.*, t. II, p. 183 sq.

en proie aux émotions populaires, soient des représentants caractéristiques de la production et de la circulation des libelles, comme en témoigne leur rencontre :

*SAINCT-ANGE.* Mais pourquoy d'Autheur & Imprimeur que tu estois, exerces tu maintenant l'office de Colporteur.

*Mascurat.* [...] Encore que je pratique trois mestiers bien differents, je ne laisse pas d'avoir beaucoup de peine à vivre : Austrefois que le pain ne valoit que vingt sols, je me contentois de la profession d'Imprimeur ; quand il en a valu quarante, j'ay eu recours à celle d'Autheur, laquelle j'avois autresfois pratiquée avec assez d'applaudissement [...] & le mesme pain estant monté à un escu, je me suis encore servy du mestier de Colporteur, afin d'imprimer ce que je compose, & de vendre ce que j'imprime. [...] Je compose premierement de ces petits livrets qui ont tant de cours aujourd'huy, en suite de quoy je les imprime à loisir ; & puis je les vends si je n'ay que faire, ou je les fais vendre par quelqu'un de mes enfants.<sup>45</sup>

Ainsi Mascurat explique-t-il très clairement le déclassement dont il est à la fois acteur et victime, déclassement qui fait d'ailleurs écho au (burlesque) déclassement général des producteurs de la chose écrite (jusques aux servantes...) permise par les troubles. Ce déclassement est au demeurant parallèle à celui de l'érudit Naudé, qui, sous le masque de Mascurat, offre une image dérisoire de lui-même : « Mouchard [...], mais encore Conseiller, Emissaire, Advocat, *Factotum*, Secretaire du *Cardinal Mazarin* »<sup>46</sup>.

### ***Pour le plus grand plaisir des collectionneurs***

Ce déferlement de pièces « curieuses » a fait des heureux sans mélange, les bibliophiles et autres collectionneurs, puisque « la ville est devenuë une Foire, où l'on trouve des pieces tres-curieuses, & des raretez tres-recherchées »<sup>47</sup>. Très vite, les libelles ont été considérés « comme des pieces d'esprit fort precieuses [à mettre] dans les plus modestes cabinets »<sup>48</sup>, tandis qu'un autre auteur mentionne « les recueils que les curieux font de tout ce

<sup>45</sup> Naudé, G., *op. cit.*, 2<sup>ème</sup> éd. augmentée [1650], pp. 6-7.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 379.

<sup>47</sup> *Le Hasard de la Blanque renversé et la consolation des marchands forains*, cité par Carrier, H., *op. cit.*, t. II, p. 166 [Paris : Vve A. Coulon, 1649].

<sup>48</sup> *Censure generale de tous les libelles diffamatoires, imprimez depuis la conclusion de la paix, au prejudice de cet Estat*. Paris : 1649, p. 3.

qui se publie »<sup>49</sup>. Naudé n'est pas le seul à dresser une liste des (prétendues) meilleures pièces<sup>50</sup>, d'autres (comme le bibliophile de La Bruyère) ne jurent que par les raretés. Ainsi la bibliothèque Mazarine conserve-t-elle un recueil disparate de mazarinades, comportant des annotations manuscrites de Tallemant des Réaux révélant leurs auteurs<sup>51</sup>...

Cette collectionniste suscita aussi des entreprises de librairie, prétendant rassembler les meilleurs libelles pour la plus grande satisfaction des lecteurs : citons le *Recueil de plusieurs pièces curieuses tant en prose qu'en vers imprimées depuis l'enlèvement fait de la personne du roi, le 6 janvier 1649, jusques à la paix qui fut publiée le 2<sup>e</sup> jour d'avril de la même année, et autre choses remarquables arrivées depuis ce temps là jusques à présent, lesquelles serviront beaucoup à la connaissance de l'histoire*<sup>52</sup>.

### « Livres très pernicioeux à l'État »<sup>53</sup> ?

Les mazarinades véhiculent un imaginaire de leur propre prolifération sans contrôle et sans règles, et de leur « visibilité » dans l'espace public, tantôt sur le mode burlesque, railleur et satirique, tantôt sur le mode plus grave de la dénonciation de ces plumes « très pernicioeuses à l'État » – pas forcément d'ailleurs celles qui visent Mazarin, mais aussi celles qui mentent pour son service. Une mazarinade souligne que pour vendre, il faut y aller fort, dans une surenchère dangereuse :

Les colporteurs qui visitent tous les jours au matin les Imprimeurs, y trouvant des pieces indifferentes, les refusent absolument, parce qu'ils

---

49 *Remercement des Imprimeurs*. Moreau, C. *Choix de mazarinades*, op. cit., t. I, p. 292.

50 Voir Carrier, H., *La Presse de la Fronde*, op. cit., t. II, pp. 259-261.

51 Bibliothèque Mazarine, M 15432.

52 Moreau, C. *Bibliographie des mazarinades*, op. cit., t. III, p. 25 [Sl : 1649]. Deux autres volumes parurent, avec un titre comparable.

53 Expression de Gabriel Naudé, citée par Queyroux, Fabienne. « “Plumes bien taillées” contre “livres très pernicioeux à l'État” : Gabriel Naudé et les mazarinades », *Histoire et civilisation du livre*, XII. Genève : Droz, 2016, pp. 93-109.

n'en auroient pas le debit. Les Imprimeurs qui ne font rien importent les Auteurs de leur en faire de celles qui sont recherchées, ainsi de fil en esguille la corruption des esprits & la maladie de la guerre sont cause de la production de ces libelles.<sup>54</sup>

Ainsi, même certains frondeurs s'offusquent ou s'indignent de ce qu'on appellerait aujourd'hui les dérives de la polémique.

### *Les dangers du déferlement des libelles*

*L'Anti-libelle en vers burlesques* s'en prend certes aux « plumes empoisonnées » de ces « beaux discoureurs », mais constate qu'au fond, toute cette littérature de « Faiseurs de prose à la douzaine/ Faiseurs de vers à la centaine » n'a pas tiré à conséquence, tout ce qui en reste ne servant plus guère qu'à ce « qu'on s'en frotte les derrières »<sup>55</sup> ; c'est aussi l'opinion de l'auteur de *L'Interprete des escrits du temps*, raillant ces « petits livres nouveaux/ Qu'on appelle Brides à veaux »<sup>56</sup>, ou de celui des *Lumières pour l'histoire de ce temps*, qui s'étonne « comment ces Escrivains pouvoient mettre tant de folies in folio »<sup>57</sup>.

Mais d'autres s'inquiètent vraiment de ce phénomène, dans la lignée des vitupérations contre la multiplication dangereuse des livres<sup>58</sup> – principalement bien sûr lors des deux phases d'apaisement, après la paix de Rueil (1<sup>er</sup> avril 1649), et après la fin des troubles, au moins à Paris : sur une affiche de juin 1652, on souhaite en faveur de la paix « Le Parlement à son mestier/ A juger Tibaut et Gautier ;/ Le marchand dedans sa boutique,/ Sans

---

<sup>54</sup> *L'Anti-satyre du temps, ou la justification des auteurs*, citée par Carrier, H., *op. cit.*, t. II, p. 163 [Paris : 1649].

<sup>55</sup> Paris : P. du Pont, 1649, pp. 3, 5 et 7.

<sup>56</sup> *L'Interprete des escrits du temps, tant en proses qu'en rimes et son sentiment burlesque sur iceux*. Paris : 1649, p. 7.

<sup>57</sup> *Lumières pour l'histoire de ce temps*, *op. cit.*, p. 11.

<sup>58</sup> Voir Volpilhac, Aude. « *Le secret de bien lire* ». *Lecture et herméneutique de soi en France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : H. Champion, « Lumière classique », 2015, Première partie, chapitre I.

se mesler de politique/ [...] Point de colporteurs dans la rue »<sup>59</sup>... Plus gravement, l'auteur de la *Censure generale de tous les libelles diffamatoires* avait écrit :

Je ne puis concevoir comme la corruption du siecle, a pu monter le vice en un rang si relevé [...] que la plus criminelle mesdisance ayt une approbation si generale que l'on en canonise les Autheurs, apres avoir placé leurs infames escrits, comme des pieces d'esprit fort precieuses dans les plus modestes cabinets, jusques-là que l'impudence & la calomnie donne le poids à present à toutes les productions d'esprit, & que sçachant qu'une piece est insolente & satyrique, on infere aussi-tost qu'elle est bonne par une brutale consequence.<sup>60</sup>

Cela peut aller jusqu'à un imaginaire du monstrueux : une mazarinade manuscrite retrouvée dans les papiers de Mazarin compare les libelles à ces « petits monstres plains de venins, vilaines chenilles qu'on ne pouvait toucher sans s'infecter et qui après avoir reçu le poison des mains de l'imposture le portoit dans les oreilles de la crédulité »<sup>61</sup>.

#### *Efforts de police... en vain ?*

Mazarin ne fut pas si indifférent au déferlement des libelles qu'on le dit généralement, mais ses efforts de contre-propagande semblent avoir été assez peu efficaces, pour diverses raisons<sup>62</sup> ; dans *La Conference du Cardinal avec le gazetier*, celui-ci souligne en tout cas la difficulté de faire croire à l'éloge de Mazarin « au mesme temps que les Colporteurs crient & debitent par les ruës, les Arrests d'union des Parlemens & des provinces contre nous, avec plus de raillerie qu'ils ne feroient pas s'ils parloient de

---

<sup>59</sup> Citée par Moreau, C. *Bibliographie des mazarinades*, op. cit., t. I, p. 374.

<sup>60</sup> *Censure generale*, op. cit., p. 3. Voir aussi les *Reflexions chrestiennes, morales et politiques*, de l'Hermitte du mont Valerien, sur toutes les pieces volentes de ce temps, ou Jugement critique, Donné contre ce nombre infiny de Libelles diffamatoires, qui ont esté faits depuis le commencement des troubles, jusques à present. Paris : 1649.

<sup>61</sup> Cité par Haffemayer, Stéphane. « Mazarin face à la fronde des mazarinades, ou comment livrer la bataille de l'opinion en temps de révolte (1648-1653) », *Histoire et civilisation du livre*, XII. Genève : Droz, 2016, pp. 257-274, p. 264.

<sup>62</sup> Voir *ibid.*

Scaramouche et de Jodelet »<sup>63</sup> : serait-ce une prise de conscience de la valeur d'*action* du rire ?

Contrairement à l'image (toujours quelque peu active) d'un déferlement sans règles, il y eut bien des efforts de contrôle de la part non seulement du pouvoir royal et/ou « mazarin », suivant les périodes, mais aussi des institutions impliquées dans la Fronde, c'est-à-dire au premier chef le Parlement de Paris<sup>64</sup>. L'intéressante *Nocturne chasse du Lieutenant civil* rend compte de ces tentatives de contrôle. Il déclare vouloir « De tout le Corps typographique/ Chanter la persécution », en félicitant un imprimeur de ses amis de « N'avoir nom d'auteurs advoué,/ Quoique défense très expresse/ De ne rien mettre sous la presse/ Qui des affaires de ce temps/ Fust au lecteur un passe temps »<sup>65</sup>. Il en profite pour évoquer la femme d'un imprimeur en fuite, passant la nuit à faire tirer le *Courrier françois*, et l'arrestation de plusieurs colporteurs. Car

Quoique ne pouvant l'endurer,  
Nostre Parlement vit durer  
Celle des plumes occupées  
A battre, autant ou plus qu'espées,  
Chacune, par décret du ciel,  
Versant autant d'encre que de fiel ;  
Et maint auteur de bonne grâce,  
Sur le papier faisant main basse,  
Donnoit et de taille et d'estoc,  
Et tousjours ferme comme un roc,  
Ne laschoit pied que sa furie  
Ne fondist dans l'imprimerie ;  
Mais lorsque sans empeschement  
D'un salutaire abouchement  
Paris vit naistre l'espérance  
D'une fourée conférence,  
On commença de réprimer  
Cette licence d'imprimer.

---

<sup>63</sup> *La Conférence du Cardinal*, op. cit., p. 25.

<sup>64</sup> Sur la répression policière et ses limites, voir Carrier, H. *La Presse de la Fronde*, op. cit., t. II, chap. V.

<sup>65</sup> Moreau, C. *Choix de mazarinades*, op. cit., t. I, p. 492.



Et le Lieutenant civil d'aller fouiller chez les imprimeurs « Pour empescher de barbouiller » ... sans pour autant arrêter la publication « sans nom ni marque » (mais l'auteur donne les noms...) « De satyriques ouvrages en vers,/ Jouxte sur exemplaires d'Anvers », diffusés « entre chien et loup en cachette »<sup>66</sup>... Dans une lettre de septembre 1650, Guy Patin fait mention d'un « nouvel arrêt, après environ trente autres, par lequel il est défendu à qui que ce soit de vendre ou d'étaler des livres sur le Pont-Neuf »<sup>67</sup> ; en 1652, de nouveaux arrêts furent pris contre les afficheurs et les colporteurs, comme l'évoque ce titre : *Réponse à la prétendue déclaration du roi sur le sujet de la paix, nuitamment affichée, avec les procédures criminelles faites contre les auteurs, afficheurs et leurs complices*<sup>68</sup>. À cette date, les menées de police semblent plus efficaces, et l'auteur de *La Pierre de touche* détaille ainsi les opérations de police du Lieutenant civil :

Si l'on entend parler dans Paris que le Lieutenant Civil a fait quelque capture, qu'il a veillé pour ce sujet toute une nuit dans un carrefour de l'Université, l'on apprend en mesme temps, que ce n'est point celle d'un voleur, d'un filou, d'un meurtrier, d'un coupeur de bourses ou d'autres sem[bla]bles ; mais d'un miserable Imprimeur qui travailloit pour M. le Prince ou quelque autre Frondeur contre le Cardinal Mazarin. C'est [à] ceux-là, que cet admirable chef de Police fait tousjours la guerre, ce sont ceux-là qui sont condamnez à de grosses amandes, bannis pour jamais, condamnez au foüet, à la torture, aux galeres perpetuelles, & enfin à tout ce que sa cruauté peut inventer de barbare & d'inhumain.<sup>69</sup>

*Vive la librairie libre !*

Soulignons qu'il n'y eut pas dans l'affaire que des écrits : selon *L'Interprete des escrits du temps*,

L'on ne sçauroit marcher trois pas

---

<sup>66</sup> *Ibid.*, pp. 496-497.

<sup>67</sup> Moreau, C. *Bibliographie des mazarinades*, op. cit., t. III, p. 137.

<sup>68</sup> *Ibid.*, t. III, p. 110.

<sup>69</sup> *La Pierre de touche aux mazarins*. Paris : 1652, pp. 12-13.

## La représentation de la « librairie » dans les mazarinades

Dans le Palais, icy, là-bas,  
 Au Pont-Neuf, au Cheval de Bronze,  
 Que de douze n'en trouviez unze,  
 Qui diront que Machiavel  
 A fait un Livre bien cruel ;  
 Que les maximes de Florence  
 Sont bien contraires à la France [...].<sup>70</sup>

C'est aussi ce que dit l'auteur du *Politique burlesque*, représentant discussions et débats autour des colporteurs : « Des affaires du temps present/ Sans demander or ny argent,/ Il n'en couste rien pour entendre,/ Chacun en prend ce qu'il peut prendre »<sup>71</sup>.

Liberté de discuter, liberté de publier : il est quelques libelles pour la revendiquer ouvertement ; ainsi, dans *La Raillerie sans fiel*, l'auteur, qui évoque Théophile de Viau tout en avouant qu'il serait incapable d'écrire en prison, car « le bruit des verroux,/ Estonne une muse captive », rappelle les menaces qui pèsent sur les auteurs ; or il veut « vivre avec franchise »<sup>72</sup>. L'auteur de *La Pierre de touche* exprime nettement ses inquiétudes devant le retour de Mazarin, qui pousse ses partisans « à la recherche de ceux, qui picquez de bon zelle pour le peuple, ne peuvent s'empescher de parler ou d'escire contre la mauvaise conduite du perturbateur de son repos » ; une telle censure permettrait « d'exercer impunement toute sorte de cruauté sur tous les gens de bien, sans que l'on ose dire que l'on s'en ressent, ou que l'on y veut apporter du remède ». Il revendique donc la liberté « de s'opposer aux miseres que [Mazarin] cause dans l'Estat » : « pourquoy nous empeschera t'on d'instruire le peuple de se sauver promptement du mal qui les attire insensiblement par leur tiedeur dans l'abisme »<sup>73</sup> ?

---

<sup>70</sup> *L'Interprete des escrits de temps, op. cit.*, p. 3.

<sup>71</sup> *Le Politique burlesque, op. cit.*, p. 8.

<sup>72</sup> *La Raillerie sans fiel ou l'innocent jeu d'esprit, en vers burlesques*. Paris : 1649, p. 4.

<sup>73</sup> *La Pierre de touche, op. cit.*, p. 4, p. 18 et p. 22.

Certes, les mazarinades burlesques offrent une image quelque peu déformée par les choix esthétiques à l'œuvre, impliquant caricature et trivialisation, des réalités de la librairie dans ce moment de crise assez exceptionnel dans l'histoire du livre. Il n'empêche qu'elles témoignent ainsi de la perception qu'ont pu avoir les acteurs de la Fronde, entre étonnement, raillerie et réprobation, de cette expression d'une forme d'« opinion publique », quelque peu pervertie par la récupération marchande ; au-delà, ils apparaissent bien conscients de l'« appropriation par [une] sphère publique plébéienne »<sup>74</sup>, dans toutes ses dimensions (économiques, matérielles, sociales et professionnelles), de l'information politique.

---

74 Haffemayer, S., « Mazarin face à la Fronde des mazarinades », *op. cit.*, p. 257.